

HONORAIRES DE L'AGENCE TTC TVA 20%

Moins de 100 000 €	9%
De 100 000 € à 200 000 €	7%
De 200 000 € à 300 000 €	6%
De 300 000 € à 400 000 €	5 %
De 400 000 € à 600 000 €	4,5%
De 600 000 € à 900 000 €	4%
Au delà de 900 000 €	3,5 %

<ul style="list-style-type: none"> - Aucun honoraire ne sera dû avant la réitération par acte authentique devant notaire - Le mandat est obligatoire - Les honoraires seront à la charge du vendeur, excepté dans le cas où l'acquéreur accepterait de les prendre à sa charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Art 6 alinéa 3 Loi 70_9 du 2 janvier 1970 - Décret n°73-678 du 20 juillet 1972 - Mandat de vente ou Mandat de recherche
--	--

EURL PLACE IMMO

au capital de 1000 €

siège social: 16 rue de la République - 34540 BALARUC LE VIEUX

CPI 3403 2018 000 025 626 Délivrée le 16/03/2018 par CCI HERAULT

RCS Montpellier : 512 554 296 - N° gestion 2009 B1254 APE: 6831Z

TVA intracommunautaire: FR82512554296

RCP: Allianz 41319158

Notre agence ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients

Tél: 04.67.18.22.40 / 06.40.11.58.05

